

Compte rendu Du 18/04/2023

Objet : Réunion du bureau.

Présents:

- Marie-Catherine Vallon, Laure et Pierre Scriva, Pierre Bourrelly, Sophia Ghomrassi, Maxime Gallouin, François Aubert, Catherine et Pierre Gallouin

Excusés:

- Sébastien Mar, Éric Paris, Maxime Reita, Meziane Agguini

1) Publication par l'observatoire du bruit de la carte du bruit sur la Métropole

Les données sont en accès libre, notamment la carte du bruit.

Catalogue des 250 jeux de données

https://data.ampmetropole.fr/pages/accueil/

Bruit routier : zones ou les valeurs sont dépassées

https://data.ampmetropole.fr/explore/dataset/bruit-routier-type-c-lden-sur-24h-etude-de-bruit-impedance-ingenierie/map/?location=14,43.40327,5.3748&basemap=jawg.streets

Comptage routier

https://data.ampmetropole.fr/explore/dataset/comptage-routier-base-routiere-metropole-2020/map/?q=A0051&location=10,43.56709,5.55345&basemap=jawg.streets

La carte qui concerne Septèmes montre que les valeurs-limites sont dépassées dans la zone bordant l'autoroute. Cependant, les comptages routiers ne comprennent ni les camions, ni les motos, et les points de comptage se rapportent à des sections de routes trop longues; les chiffres 2012 étaient plus précis. Le résultat est donc d'une qualité moindre que celle de la carte de 2012.

En conséquence, le bureau valide un courrier à l'observatoire du bruit. Nous sommes audessus des seuils limites, que fait la métropole ?

2) Qualité de l'air

AtmoSud est une association de référence qui agit sur ce thème, sur la Métropole. Ne serait-il pas intéressant d'y adhérer ? Il y a 4 collèges d'acteurs, dont le collège des associations.

La question se pose à l'association Chutt d'adhérer à AtmoSud, pour gagner en compétence, pouvoir utiliser leurs capteurs à proximité de l'autoroute et bénéficier de conseils.

première expérience d'utilisation de capteurs à proximité de l'autoroute n'a pas été très concluante car les données ne pouvaient être enregistrées. De plus, un véritable analyseur vaut 12.000€ bien au-delà des moyens de l'association.

François Aubert signale connaître une des salariés Zoria Sadelli d'AtmoSud.

Les cartes de qualité de l'air font apparaître des données sur le dépassement d'ozone et des particules PM10.

C'est une information donnée, au niveau de la DREAL, par Nicolas MALECKI, Chargé de mission qualité de l'air - référent 13 SEL/UACTE

Le bureau valide l'adhésion 2023 à l'association AtmoSud

3) Mur de la Basse Bédoule

Nous constatons un retard dans le nouveau calendrier de l'édification du mur. Il y aurait dû y avoir une réunion de concertation au cours de ce premier trimestre 2023 réunissant DREAL, Mairie et riverains.

Le bureau décide d'écrire à la Dréal pour demander les raisons du retard.

4) <u>Autres murs anti bruit dont celui de la Haute Bédoule</u>

Pour remplir ses obligations légales, l'Etat doit réduire le bruit dans les zônes appelées PNB (Points Noirs du Bruit). Mais à juste titre, les pouvoirs publics ont prévu la possibilité d'édifier des murs anti-bruits pour des zônes de « rattrapage ». Le projet de mur de la Haute Bédoule devrait rentrer dans ce cadre pour les 4 raisons suivantes :

- Réparer l'erreur de plume sur la modification 2012 du PLU qui a confondu Haute Bédoule et Basse Bédoule.
- Présence d'un camping qu'il n'est pas possible de protéger avec une insonorisation individuelle style double vitrage, ce camping étant un des rares dans la métropole.
- Présence d'un lycée professionnel, le lycée Ste Elisabeth ainsi que d'un foyer de l'enfance.

- Présence de l'autre côté de l'autoroute, d'un mur anti-bruit, qui témoigne de l'intensité de la nuisance, et qui de surcroit, renvoie le bruit sur la Haute-Bédoule.

La loi 3DS transfère au département la compétence sur les autoroutes urbaines. Ce sera donc notre nouvel interlocuteur.

Le bureau décide d'avoir une action préventive auprès de Mme Amiel, conseillère départementale, avec copie à Mr le député.

Quelques pistes pour faire avancer ce dossier : Rencontre avec le directeur du Lycée professionnel Ste Elisabeth, de la maison de l'enfance ; pour continuer les murs au sud, une délégation rencontrera l'établissement de santé : les Tourelles.

5) <u>Végétalisation des abords de l'autoroute</u>

Il s'agit d'un des objectifs depuis la création de l'association. Un récent mél de Patrick Magro du 18 avril 2023 fait le point :

« Végétaliser, avec l'objectif d'avoir un effet sur la qualité de l'air, n'est pas simple sur la partie sud du chemin de la Haute Bédoule. Rien de sérieux n'est possible sans un projet global à l'occasion de la reprise du revêtement. »

De précédents échanges, il ressort que la Mairie et la Métropole se sont déplacées sur le chemin pour examiner les solutions possibles, sans solliciter les riverains.

Aussi, trois décisions du Bureau:

- Elaborer un projet adapté aux demandes des riverains
- Consulter les riverains sur cette base
- Inviter M. Goguel-Mazet à une réunion de bureau pour présenter le projet

6) Préparation de la journée du forum des associations

Mardi 2 mai, 18heures, salle Fernand Ros, Pierre Bourrely nous représentera.